



**CONSEIL COMMUNAL
D'YVORNE**

Yvorne, le 21 mars 2014

La Grappe
Case postale 51
1853 Yvorne

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal d'Yvorne

Séance du 20 mars 2014

Présidence : M. Jean-François Coderey

Le Conseil communal d'Yvorne

- vu le préavis municipal n° 8/2013 concernant la construction d'un parking souterrain et de son règlement d'application pour une somme de Fr. 2'315'000.00 TTC
- entendu les rapports des commissions chargées de l'étude du préavis
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

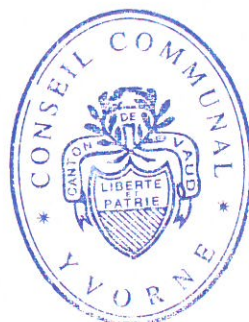
D é c i d e

- d'accepter la construction d'un parking souterrain pour une somme de Fr. 2'315'000.00
- d'accepter les règlements relatifs aux parcages sur le territoire communal
- d'accepter les amendements des deux commissions tels que présentés

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal du 20 mars 2014

Le Président

Jean-François Coderey



La Secrétaire

Véronique Deladoey